

Service de conseil en droit du travail



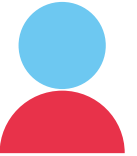
Travaillez-vous à ou autour de Berlin ? Avez-vous des questions sur votre :

- contrat de travail
- salaire
- licenciement / démission
- congés payés
- accident de travail
- congé de maternité / parental
- détachement
- travail temporaire
- travail saisonnier
- minijob
- travail indépendant fictif / « Gewerbe »
- travail non déclaré (au noir) ?



Le service de conseil est anonyme et ne dépend pas de votre origine ou de votre statut de résidence !

Nous vous conseillons et soutenons gratuitement dans plusieurs langues. N'hésitez pas à nous contacter !



Allemand, Anglais, Français, Roumain, Espagnol

Tel. +49 (0) 30 5130 192 77

empen@berlin.arbeitundleben.de

Retrouvez les horaires de consultations et plus amples informations sur notre site web: www.bema.berlin

Facebook: www.facebook.com/BeratungEU

Conseil pour les victimes d'exploitation du travail, travail forcé, traite des êtres humains

Tel. +49 (0) 30 5130 192 77

empen@berlin.arbeitundleben.de



